

débats au sujet de l'affaire du Duc de la Force, elle fut enfin décidée le 12. par un Arrêt du Parlement rendu ce jour-là. Tous les Princes du Sang & quantité de Ducs & Pairs se trouverent à cette Séance, en présence desquels le Duc de la Force subit son dernier interrogatoire qui fut fort long & fort ennuyeux pour lui. On remarque que le Parlement l'a beaucoup ménagé dans cette occasion, & que quoi qu'il ait perdu son Procès, il n'a pas été traité fort severement. Mais de quelque maniere qu'il s'en soit tiré, la chose est toujours fâcheuse pour lui. Voici le précis de l'Arrêt.

Arrêt rendu au Parlement contre le Duc de la Force.

„ Que le Duc de la Force doit désormais
 „ agir avec plus de circonspection, & se com-
 „ porter conformément à sa Naissance & à la
 „ Dignité de Pair de France ; que le nom-
 „ mé Orient Marchand de *St. Malo*, du nom
 „ duquel il s'est servi, sera censuré, & con-
 „ damné à une amende de 100. livres, avec
 „ perte de sa Maîtrise, que la vente des Mar-
 „ chandises entre Landais & Orient est une
 „ supercherie frauduleuse, que Landais Ber-
 „ nard, & du Parc les autres Agens seront
 „ censurez, & condamnez chacun à une aman-
 „ de de 20. livres; que les Marchandises fai-
 „ sies, reconnues appartenir au Duc de la
 „ Force, seront confisquées & vendues en pu-
 „ blic par un Substitut & Huissier de la Cour,
 „ que les deux tiers du provenant seront ap-
 „ pliquez à l'Hôpital general, l'autre tiers
 „ aux Epiciers & Vendeurs de Porcelaines
 „ qui s'accommoderont là-dessus; & enfin
 „ que Landais, du Parc, & Orient seront
 „ condamnez à 6000. livres pour le domma-